

COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 15 février 2018

Délibération 2018_02_01

Objet : Approbation du compte rendu de la réunion du 12 décembre 2017

Le six février deux mille dix-huit, à quatorze heures, dans les locaux de Nantes Métropole, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente janvier deux mille dix-huit signé par le Président du SYLOA. Le quorum n'étant pas atteint lors de cette séance, le comité syndical est de nouveau convoqué, le quinze février deux mille dix-huit, à dix heures, dans les locaux du SYLOA, par courrier en date du sept février deux mille dix-huit signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : M. Christian COUTURIER, M. Jean-Pierre BELLEIL.

Étaient excusés ou absents : M. Éric PROVOST donnant pouvoir à M. Christian COUTURIER, M. Jean-Paul NICOLAS donnant pouvoir à M. Jean-Pierre BELLEIL, Mme Chantal BRIÈRE, M. Michel BÉLOUIN, M. Didier PÉCOT, M. Jean-Yves HENRY, M. Christian LORINQUER, M. Marcel COUSIN, M. Freddy HERVOCHON, M. Alain ROBERT, M. Christophe DOUGÉ, M. Jean-Charles JUHEL, M. Nicolas MARTIN, M. Claude CAUDAL, M. Joël BARAUD, M. Jean CHARRIER.

Assistait également : Mme Mélina AINOUI

Nombre de votants : 4 (2 présents + 2 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Jean Pierre BELLEIL

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2017, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

✓ **ADOpte** le compte-rendu du 12 décembre 2017.

Fait à Nantes, le 15 février 2018


Christian Couturier
Président du SYLOA